

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET

PRIMITIF

2022

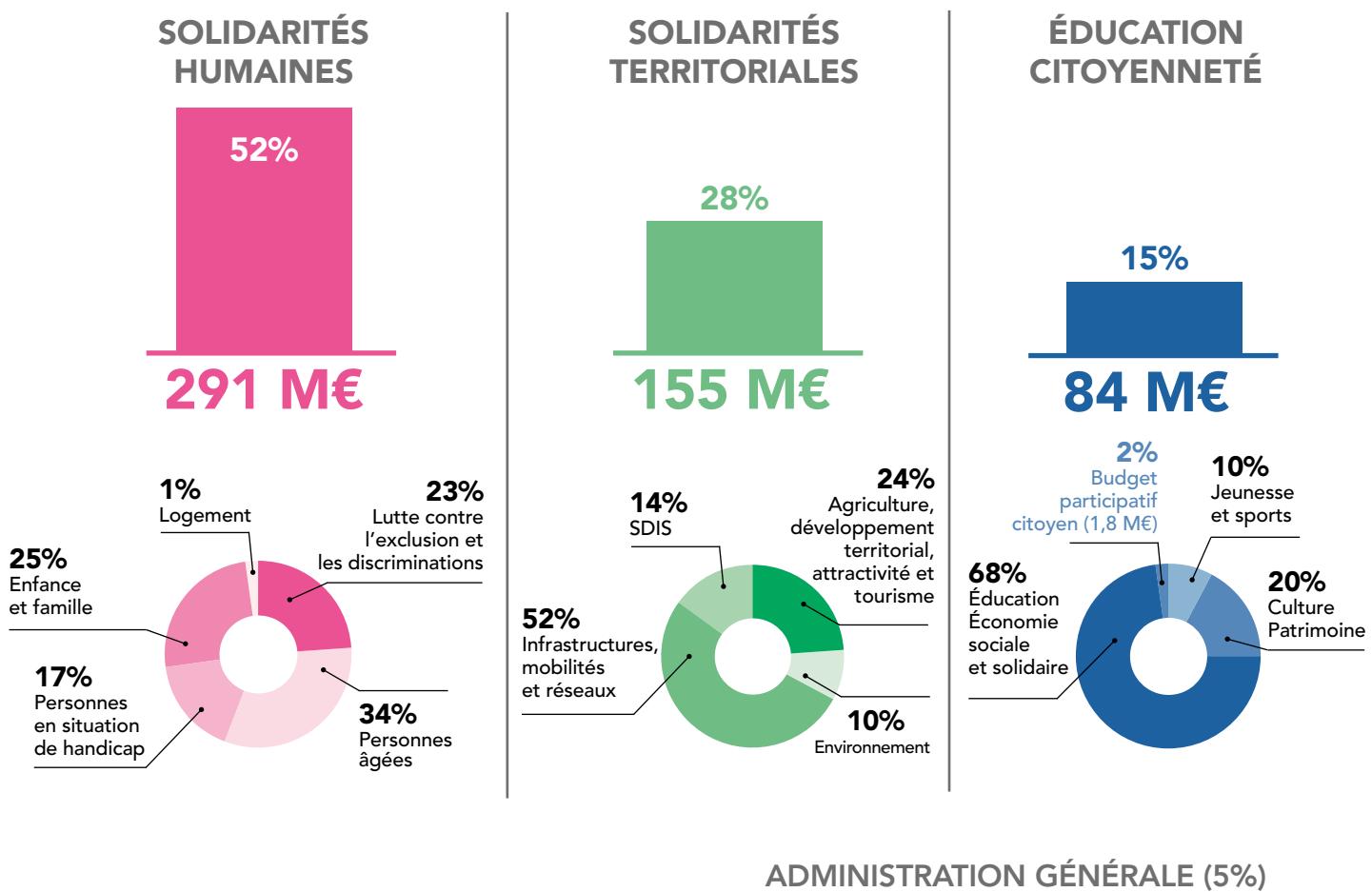
Session des 31 mars et 1^{er} avril 2022

UN BUDGET SOLIDAIRE ET RESPONSABLE en chiffres	4
AUTONOMIE	7
PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	8
FAMILLE	10
INSERTION	11
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	12
HABITAT ET LOGEMENT	13
SDIS	14
DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES	15
INFRASTRUCTURES, MOBILITÉS ET TRANSPORTS	16
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE	18
ENVIRONNEMENT : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	19
AGRICULTURE ET FORêt	22
ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET THERMALISME	24
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	26
COLLÈGES	27
SPORT	28
PARCOURS ÉDUCATIFS	29
CULTURE ET PATRIMOINE	30
BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN	31

Un budget solidaire et responsable

Doté d'un budget primitif de 562 M€, le Département se mobilise pour faire face à la crise, répondre aux besoins des Landaises et des Landais et préparer l'avenir.

562 M€* répartis en trois grandes missions



125 M€ investis en 2022

Soit un niveau d'investissement (hors dette) de 246 € par habitant

* hors résultats antérieurs et prise en compte simplifiée du Fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux.

Des actions durables pour les habitants et les territoires



Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département d'ici 2023

La revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs 2021-2026

La construction et la réhabilitation de logements sociaux 2021-2026

Le plan d'investissement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes 2021-2026

Le plan d'investissement dans les collèges 2021-2026

Et aussi en 2022...



Création de résidences autonomie (2e tranche)

Famille et protection de l'enfance

Numérique éducatif
Opération « un collégien, un ordinateur portable »

Aides à domicile :
revalorisation des salaires et de la profession

Infrastructures et mobilités

Un budget qui valorise et préserve notre patrimoine commun



Soutien aux filières agricoles et développement des productions de qualité et des circuits courts

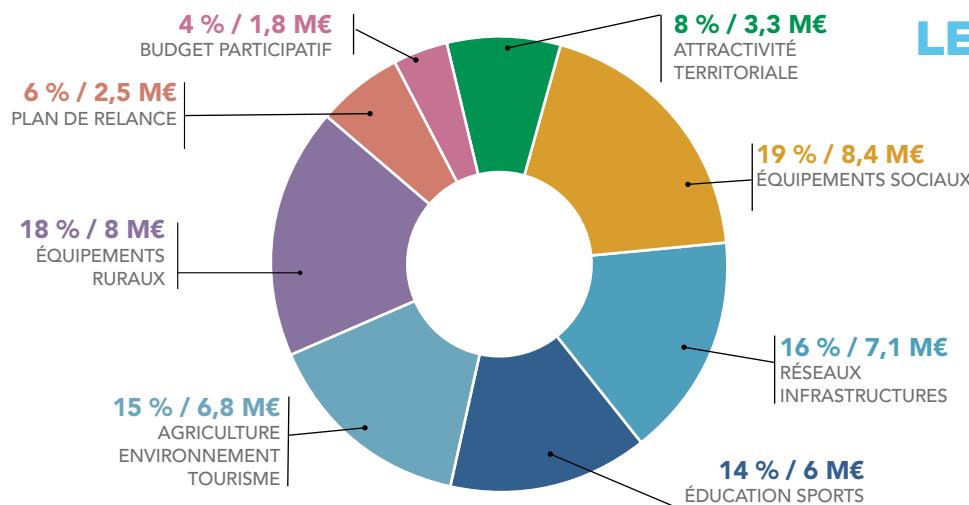
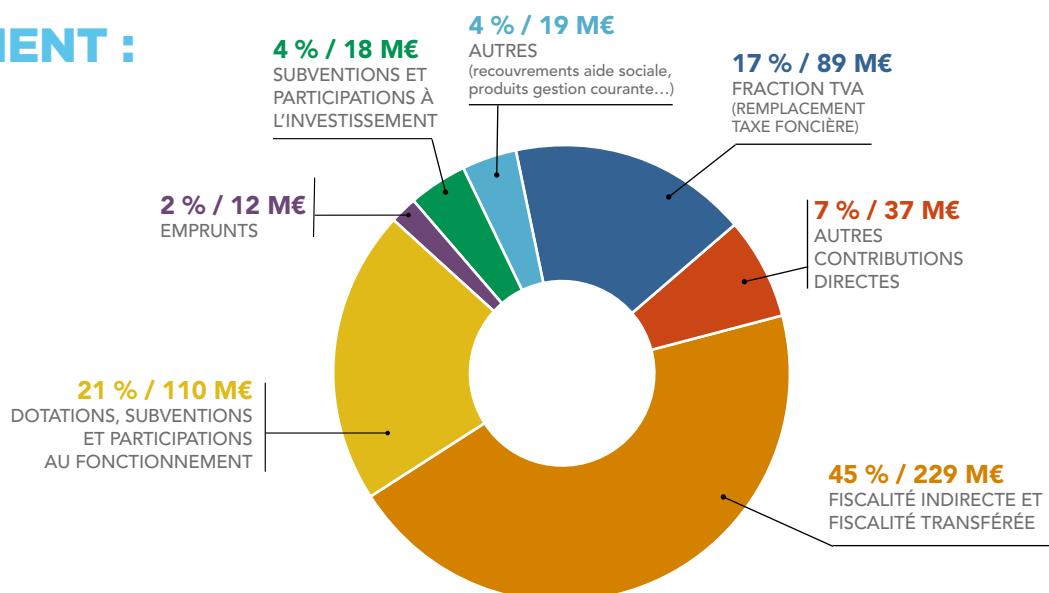
Protection des espaces littoraux

Petit et grand cycles de l'eau

LE FINANCEMENT :

514 M€

(hors résultats antérieurs,
refinancement de la dette
et fonds de péréquation
et de compensation)

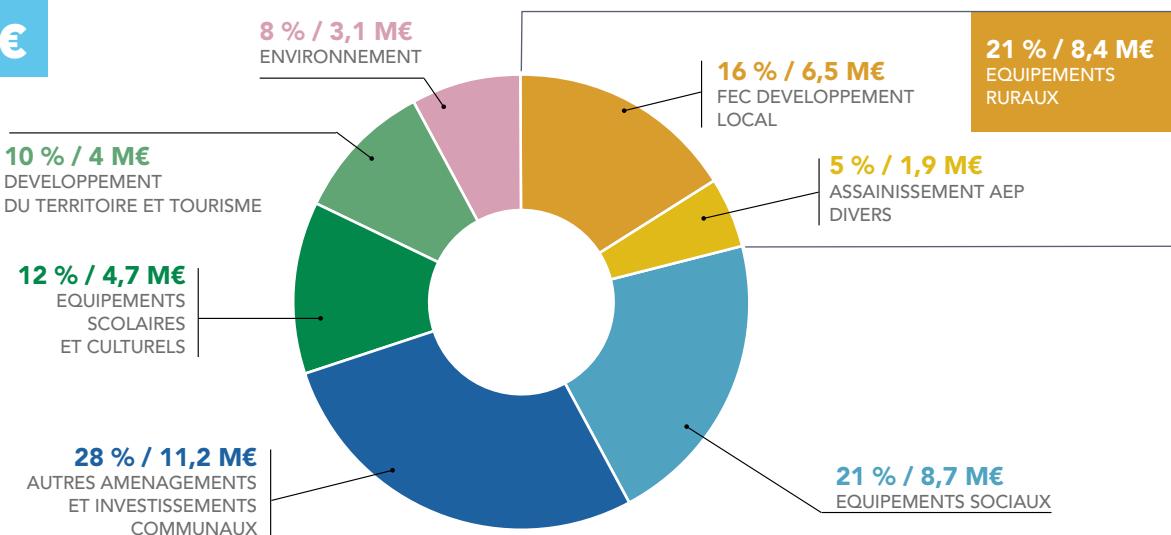


LES INTERVENTIONS EN FAVEUR DES PARTENAIRES :

44 M€

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL :

40 M€



168,1 M€
(188 M€ en 2021)
soit -19,9 M€

C'est l'encours de dette
pour emprunt établi
au 1^{er} janvier 2022



Il représente
395 €/habitant
pour les Landes

Autonomie

Le Département se mobilise sur tous les fronts en 2022 pour les métiers de l'aide à la personne, essentiels aux personnes vulnérables et en perte d'autonomie. Pénurie de personnel, accroissement des besoins, difficulté de recrutement, manque de reconnaissance : le Département agit concrètement pour lutter contre le double défi démographique et social posé dans ce secteur.

Chiffres clés



7,7 M€

Budget 2022



2 000 agents
dans l'aide à domicile,
1250 relèvent du secteur public



50 % ont plus de 50 ans



Profession essentiellement féminisée



54 % n'ont pas de diplôme
en lien avec ce secteur

Revalorisation salariale en faveur de ces professions

Le Département accompagne et amplifie le tarif socle issu de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour permettre une augmentation mensuelle de 180 € net des salaires des aides à domicile du secteur public.

Il va également accompagner le secteur associatif (ADMR) et le secteur des particuliers employeurs dans les mesures sectorielles.

Attractivité des métiers

Le Département initie une feuille de route en faveur de l'attractivité des métiers de l'autonomie pour mettre en cohérence les différentes initiatives qui concourent à renforcer l'accès à ces métiers, en partenariat notamment avec l'ARS et Pôle emploi :

- Mise en œuvre de la plate-forme landaise des métiers de l'autonomie ;
- Soutien aux expérimentations locales portées par les CIAS employeurs ;
- Lancement d'une étude à grande échelle sur la mobilité des aides à domicile : quelles contraintes sur leurs déplacements professionnels et quelles solutions y apporter ;
- Actions en faveur de la formation de nouveaux professionnels sur le territoire.

Améliorer le service rendu aux usagers

Le Département va déployer la dotation complémentaire qualité permettant de financer des mesures en faveur de l'amélioration des prises en charges pour les usagers et de la qualité de vie au travail pour les professionnels.

Le soutien à la modernisation de l'aide à domicile se poursuit aussi avec la déclinaison de la 5^e convention avec la CNSA, qui va permettre de mobiliser à nouveau des crédits à hauteur de presque 1 M€ sur l'exercice 2022.



Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Parallèlement à sa mobilisation 2022 pour les métiers de l'aide à domicile, le Département poursuit ses politiques traditionnelles en faveur des personnes âgées et handicapées.

Chiffres clés



134,4 M€

Budget 2022

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE



10 500 allocataires
APA



57,1 M€
APA



41 500 personnes handicapées ont un droit ouvert
auprès de la MLPH



34 M€ pour l'hébergement
des personnes handicapées

Personnes âgées

Continuité du soutien au modèle « tout public »

Il permet de garantir une qualité d'accueil et un prix accessible. Toutes les places dans les établissements landais sont habilitées à l'aide sociale.

Poursuite du Plan « Bien vieillir dans les Landes »

Objectif de 120 postes en plus en EHPAD et soutien renforcé aux conditions d'accueil en établissement avec le programme de construction/rénovation des établissements.

Diversification de l'offre d'accueil

Diversifier l'offre d'accueil pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, c'est accompagner financièrement :

- des projets d'habitats inclusifs, avec le forfait aide à la vie partagée ;
- des résidences autonomie ;
- l'augmentation du nombre de places d'accueillants familiaux ;
- le soutien aux aidants.

Permanence téléphonique

« Bien vieillir dans les Landes »

Le Département maintient la permanence téléphonique « Bien Vieillir dans les Landes » (0800 40 04 04) et la permanence dédiée au soutien psychologique (05 58 05 42 35).

Personnes en situation de handicap



Les Jardins de Nonères

Cette structure départementale rassemble une entreprise adaptée, un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) ainsi qu'un service d'accompagnement à la vie sociale. Plus de 150 personnes y sont encadrées notamment sur des activités de maraîchage ou d'entretien d'espace vert.

Innovation 2022

Mise en œuvre de la plateforme de compostage pour traiter les déchets issus des restaurations collectives du département et les réutiliser sur les parcelles cultivées par l'ESAT.



Handilandes 2022

Après l'annulation de la session 2020 due au Covid, les journées Handilandes 2022 se dérouleront du 17 au 22 mai à Morcenx la Nouvelle, Vieux-Boucau, Soustons et Mont-de-Marsan. Créées en 1992 à l'initiative du Conseil départemental des Landes, elles accueillent près de 700 sportifs pour une semaine sportive et culturelle.

Les Rendez-vous landais de l'autisme

Dans le cadre de la préfiguration du projet en faveur des jeunes landais autistes et leurs familles, le Département organise les « Rendez-vous landais de l'autisme » le 6 avril 2022, à Mont-de-Marsan, en partenariat avec le comité scientifique du dispositif « Chacun sa vie, chacun sa réussite » et les associations locales.



Famille

Questions de parentalité, recherche de mode de garde, soutien plus large aux familles vulnérables ou en difficulté financière, le Département accompagne toutes les familles.

Le Département mobilise ses équipes de PMI notamment pour du conseil conjugal et des consultations de nourrissons, et a également en charge l'aide sociale à l'enfance.

Chiffres clés



56,7 M€

Budget 2022

(Famille + Protection de l'enfance)



1 800 assistantes maternelles



1 550 places en établissement d'accueil collectif et familial



3 410 avis de naissances

enregistrés en 2021



2 M€ pour le Fonds départemental d'aides financières aux familles

Dépistage et prévention dans les établissements scolaires

3 500 bilans de santé des enfants en école maternelle, objectif 2022, dépister 100 % des 3-4 ans.

Des informations collectives autour des questions de contraception, vie sexuelle et affective ou prévention des violences sexistes sont organisées chaque année dans les collèges.

Soutien aux modes de garde

Le Département assure l'agrément, le contrôle, le suivi et l'accompagnement des assistants maternels. Il autorise également les nouvelles structures et contrôle les établissements et services d'accueil existant dans les Landes : près de 170 nouvelles places sont à l'étude pour 2022. Le Département apportera aussi un soutien financier aux maisons d'assistant maternel.

Des psychologues dans les EAJE

Pour favoriser l'intervention de psychologues dans les établissements d'accueil du jeune enfant, le Département finance un forfait « qualité de l'accueil » ou une intervention directe par une professionnelle du Centre départemental de l'enfance (CDE).

Aide sociale à l'enfance



53,4 M€

Budget 2022



340 familles d'accueil en exercice



19 M€ pour le fonctionnement des MECS et du CDE

Une contractualisation avec l'Etat autour de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 est en cours de déploiement.

Insertion

Le Conseil Départemental, en charge du versement du RSA, définit la politique d'insertion sur son territoire. A ce titre, il participe au Service Public de l'Insertion et l'Emploi (SPIE), mobilise les partenaires du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) et coordonne les actions au bénéfice des publics inscrits dans un parcours d'insertion.

Chiffres clés



52,8 M€
au titre du RSA

7,6 M€ au titre des actions
d'insertion

8 075 allocataires du RSA

qui accompagnent ou emploient les personnes présentant des vulnérabilités : acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et celles du secteur du travail protégé et adapté (ESAT, EA) ;

- Les actions de rapprochement de l'offre et la demande en matière d'emploi, par exemple autour des métiers de l'aide à domicile ;
- Le déploiement du territoire « zéro chômeur de longue durée » en soutenant les territoires landais candidats à ce dispositif.

Dispositifs d'aide aux jeunes

Le Département soutient les différents dispositifs d'aide en direction des jeunes avec le déploiement du « Contrat d'Engagement Jeune » porté par la MILO et Pôle Emploi, service de prévention spécialisée, ou encore participation financière aux différents fonds d'aide (FDAJ, FAJ).

Accompagnement des travailleurs indépendants

BGE Landes Tec Ge Coop, association partenaire du département, propose un parcours d'accompagnement adapté et personnalisé en direction des travailleurs indépendants qu'ils soient bénéficiaires du RSA ou en reconversion professionnelle.



Avec le SPIE, une gouvernance renforcée de l'insertion

Il s'agit de rassembler tous les partenaires du Département, dont Pôle Emploi et les services de l'Etat, autour d'objectifs et de méthodes communs pour gagner en efficacité dans les parcours des personnes en difficulté d'insertion ou d'emploi.

Le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) en actions

Plus de 2,4 M€ seront consacrés en 2022 à déployer les actions du PTI adopté en 2021 pour la période 2021-2025, et notamment :

- Les actions en faveur de la mobilité, avec le développement des plates-formes mobilité qui apportent des services aux usagers (réparation ou mise à disposition de véhicules, accompagnement vers le permis, etc.) ;
- Les actions en faveur de la santé (prise en charge de la souffrance psycho-sociale, éducation à la santé) ;
- La politique des achats inclusifs sera renforcée avec les clauses sociales et le réseau de structures

Lutte contre les discriminations

En matière de lutte contre les discriminations, le Département s'est engagé avec ses partenaires à promouvoir les dispositifs d'aide et d'accompagnement, et à miser sur la sensibilisation, notamment des plus jeunes. Le pilier le plus important de cette politique transversale concerne la lutte contre les violences sexuelles, sexistes et domestiques.

Chiffres clés

Plus de **320 000 euros** de financements pour lutter contre les violences faites aux femmes, montant en forte augmentation depuis 2019.

En 2021, plus de **1 000** personnes reçues par les intervenantes et intervenants sociaux en poste de police et de gendarmerie, cofinancés par l'Etat et le Département.

En 2021, **809 victimes** de violences conjugales accompagnées par le Centre d'information des droits des femmes et des familles, association soutenue par le Département.

- Le pilotage et l'appui à des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes victimes : le Département est présent dans de nombreux dispositifs portés ou co-portés avec ses partenaires à l'image du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales, les intervenantes et intervenants sociaux en poste de police et de gendarmerie ou encore le dispositif d'accueil des victimes en milieu hospitalier.
- L'intégration du Département dans un réseau plus vaste.

Lutter contre la précarité menstruelle

Le Département participe à l'expérimentation lancée par le Gouvernement relative à la lutte contre la précarité menstruelle. Il s'agit d'une situation dans laquelle des femmes n'ont pas accès à des protections périodiques pendant la période de leurs règles. Ce partenariat réunit l'Etat, l'Education nationale et plusieurs associations qui mettent en œuvre les moments de sensibilisation dans les 6 collèges expérimentateurs.

Le Département cofinance une partie des interventions en milieu scolaire et a provisionné 10 000 € pour permettre aux établissements d'acheter du matériel de distribution.

Promotion de l'égalité et lutte contre les LGBTphobies

Engagé contre toutes les formes de discriminations, le Département soutient financièrement les acteurs qui font vivre au quotidien la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre.

Prévention des violences sexuelles et sexistes, protection des victimes

La lutte contre les violences faites aux femmes fait partie des trois grandes priorités de politiques publiques contenues dans le plan d'actions 2021-2023 adopté par le Département.

L'action du Département en la matière s'appuie sur :

- Un soutien renforcé aux associations en contact direct avec les victimes comme le CIDFF ou l'ADAVEM-JP dont l'activité est en forte hausse depuis plusieurs années. Le Département intervient par exemple pour le financement du nouveau service d'aide aux victimes d'urgence (SAVU) de l'ADAVEM qui sera opérationnel le samedi et le dimanche afin d'éviter toute rupture d'accompagnement, en particulier pour les situations les plus graves.

Habitat Logement

Les Landes connaissent, depuis plus de 20 ans, une dynamique démographique particulièrement soutenue. Sous l'effet conjugué de l'augmentation de la population et de son vieillissement, de la baisse de la taille des ménages, de l'évolution des structures familiales, les besoins en logement sont en augmentation constante à l'échelle départementale.

Programme départemental de l'habitat

Aussi, dans le cadre du Programme départemental de l'habitat (PDH), et pour soutenir l'ensemble des opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux sur son territoire, le Département a souhaité consacrer un montant global de 15 M€ sur la période 2021-2026. L'objectif de production annuel est fixé à 700 logements locatifs sociaux et 350 logements en accession sociale à la propriété.

Le soutien à la création-réhabilitation de logements locatifs sociaux

Partenaire privilégié du Département, XL Habitat a programmé en 2022 la construction/réhabilitation de 337 logements pour un montant de 2,2 M€.

Au-delà du soutien aux opérations menées sous maîtrise d'ouvrage d'XL Habitat, le Département souhaite développer avec les opérateurs et les collectivités, une offre de logements locatifs sociaux. Elle s'appuiera sur la reprise de bâti existant et le

développement d'une offre adaptée à la diversité des besoins de certains publics - personnes âgées et personnes en situation de handicap, familles monoparentales, jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle dont les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), travailleurs saisonniers et gens du voyage notamment.

Constitution de la réserve foncière publique

Le Département va poursuivre en 2022 son engagement vis-à-vis de la constitution de réserve foncière publique via l'établissement foncier local Landes Foncier, destiné à favoriser la constitution de réserves foncières par les collectivités adhérentes suivant trois axes prioritaires : équipements publics, développement économique et surtout habitat, en priorité social. Depuis 2005, l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) a assuré le portage d'un patrimoine d'une valeur totale de 102,5 M€, soit 705 hectares de foncier non bâti et bâti.

Chiffres clés



3,9 M€

Budget 2022



3 400 nouveaux habitants
chaque année dans les Landes



Plus de 14 000 logements sociaux



650 000 € de subventions au profit d'associations œuvrant en faveur du logement



SDIS

Suivant la tendance amorcée en 2020, la contribution du Département au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) reste en hausse (+10,3 % par rapport à la contribution départementale 2019). Il s'agit donc, en 2022, de poursuivre l'effort du Département, avec une hausse de 416 873 € de la contribution, ce qui porte la contribution annuelle versée au SDIS à 22 M€ pour l'année 2022.

Chiffres clés

**22 M€**

Contribution 2022

**51 310 €** pour les associations de protection de la population (SNSM, Protection Civile des Landes, Sapeurs-pompiers des Landes, Croix rouge des Landes, ADRASEC)

Cette augmentation est liée à l'analyse globale de la situation du SDIS : elle a démontré la nécessité de mettre en œuvre d'importantes mesures d'ordre social et de renforcer ses effectifs afin qu'il puisse mener à bien ses différentes missions.



Développement intégré et équilibré des territoires

Le Département des Landes soutient le développement territorial intégré des territoires de manière transversale, au titre de ses différents règlements sectoriels d'intervention. Il suit la mise en œuvre, avec les services de l'Etat, du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) et veille à sauvegarder et développer les services à destination de la population, notamment dans les zones rurales.

Pour cette politique, le Département s'appuie sur 2 outils financiers : le fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) et le Coefficient de Solidarité Départemental (CSD).

Soutien à l'ingénierie d'appui aux territoires

« Petites Villes de Demain »

L'objectif du programme national « Petites Villes de Demain » est de soutenir pour une durée de 6 ans les démarches de revitalisation des petites

villes rurales présentant des signes de vulnérabilité. Dans les Landes, 14 communes ont été retenues et vont bénéficier du dispositif. Le Département et la Banque des Territoires accompagnent 11 communes et la Région 3. Le Département soutiendra, avec la Banque des Territoires, les études engagées par les « Petites Villes de Demain » à hauteur de 310 000 € en 2022. Par ailleurs, les projets d'investissement sont soutenus au titre du FDAL notamment des dotations de revitalisation.

Chiffres clés



9,6 M€

Budget 2022



12 M€ pour la période 2022-2026, pour le soutien aux centralités landaises pour leur revitalisation, leur dynamisation ou leur restructuration



5 M€ en 2022-2023 pour les projets accompagnant la relance mise en œuvre dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)



500 000 € pour le Fonds de solidarité intercommunal 2022 au bénéfice de 5 EPCI

Le dispositif « Revitalisation, dynamisation ou restructuration des centralités landaises » élargi

Il s'agit d'élargir le dispositif de revitalisation du FDAL aux centralités landaises qui souhaiteraient dynamiser leur centres-villes et centres-bourgs en s'engageant dans une démarche de développement plus intégré combinant les aspects socio-économiques, l'habitat, mais aussi les questions environnementales pour améliorer la qualité du cadre de vie ou développer les mobilités durables. Le montant du FDAL programmé à ce titre s'élève à 12 millions pour 2021-2026, dont 3,38 M€ de crédits ouverts pour 2022.

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Afin de poursuivre les efforts de relance mais aussi pour favoriser la transition écologique et énergétique, le Département soutiendra en 2022 les projets des collectivités landaises inscrits dans ces contrats et qui répondront à des priorités départementales.

Infrastructures, mobilités et transports

Infrastructures et mobilités

Les engagements du Département pour 2022 en matière de mobilité et d'infrastructures se déclinent sur son propre réseau routier, sur le réseau autoroutier et ferroviaire mais aussi en accompagnement des collectivités locales.

Le Grand Projet Sud-Ouest (GPSO)

Lors de sa séance du 10 décembre 2021, l'Assemblée départementale a validé le projet de plan de financement du Grand Projet du Sud-Ouest. Cet investissement est fortement structurant pour le Département, assurant le désenclavement de l'est avec la transversale vers Toulouse et la desserte des bassins de population vers l'ouest que constituent Mont-de-Marsan, Dax et la côte sud-atlantique. Ce dernier prévoit une participation prévisionnelle de 98,6 M€. Ainsi les versements annuels seraient de 2,47 M€ sur 40 ans à compter de 2023.



Chiffres clés



37,5 M€

Budget 2022

pour la politique de mobilité et les infrastructures dont :



27,4 M€ pour l'entretien des infrastructures de voirie (revêtements de chaussées et ouvrages d'art)



2,9 M€ pour les opérations nouvelles



4,3 M€ pour les traverses d'agglomération



1,7 M€ pour les aménagements de sécurité

Entretien et travaux sur le réseau routier

Le budget consacré à l'entretien et aux travaux sur les infrastructures de voirie s'élève à 33,4 M€. Il comprend notamment l'entretien courant de la voirie départementale (chaussées, dépendances, équipements). Assuré par les services de la Direction de l'Aménagement, il s'agit du fauchage des bacs-côtés, de l'entretien des fossés et des travaux d'abattage-élagage. A cela s'ajoutent les travaux de renouvellement du revêtement des chaussées en privilégiant les techniques de revêtements issus du recyclage et économies en énergie (techniques à froid, enrobés tièdes) et les travaux sur les ouvrages d'art. Ainsi plusieurs ponts vont bénéficier de travaux en 2022 : le vieux pont de Dax, le pont de Pontonx-sur-l'Adour et les 2 ouvrages de décharge de Gousse, le pont de Saubusse, celui de Sorde-l'Abbaye (4,3 M€ prévus en 2022) ainsi qu'un ouvrage à Saint-Julien-en-Born.

Par ailleurs, l'effort est poursuivi pour l'amélioration du réseau en termes de sécurité pour les usagers et la coopération avec les communes et communautés de communes est toujours aussi active sur les projets communs de traverses d'agglomération.

Aménagements autoroutiers

Le Département participe financièrement aux aménagements autoroutiers sur l'A64 (complément du demi-échangeur entre l'A641 et la RD 817, complément du demi-échangeur entre l'A641 et la RD 19, création du demi-échangeur de Carresse Cassaber / Sorde l'Abbaye sur l'A64).

Sécurisation de la desserte du port de Tarnos

Le projet de voie de contournement du port de Tarnos, dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, a été déclaré d'utilité publique en 2010 et prorogé en 2015 pour une durée de 5 ans. 2,5 M€ sont inscrits au BP22 pour les premiers travaux de modification de l'entrée de la zone portuaire.

Mobilités

Dans le cadre de sa politique départementale de mobilité, le Département prévoit de lancer, en association avec les intercommunalités, en 2022 une réflexion pour bâtir un schéma départemental de covoiturage. Outre le schéma directeur routier départemental, cette réflexion prendra en compte la desserte cyclable, les cheminements doux, l'implantation des bornes de recharge électrique et les réseaux de transports en commun existants.



Transports

Chiffres clés



6,9 M€

Budget 2022

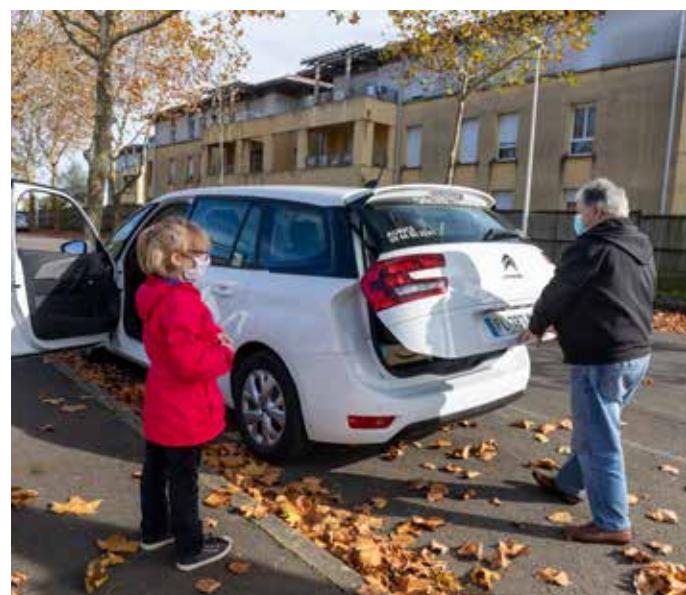
Versement de l'attribution de compensation financière à la Région Nouvelle-Aquitaine

Depuis la loi NOTRe, les compétences des Départements en matière de transport de voyageurs, qu'il s'agisse de lignes régulières ou de transports scolaires (hors transports des élèves en situation de handicap) ont été transférées aux Régions. A ce titre, le Département verse une compensation financière annuelle de 3,9 M€ à la Région.

Le transport scolaire adapté

Le transport scolaire adapté aux élèves et étudiants en situation de handicap est la seule compétence en

matière de transport restée au Département ; pour l'année scolaire 2021-2022 c'est plus de 400 élèves qui sont transportés et près de 50 familles qui sont indemnisées. 3 M€ sont dédiés au transport scolaire adapté en 2022.



Aménagement numérique

Le réseau est désormais ouvert à la commercialisation dans 35 communes avec près de 30 000 locaux éligibles à une offre d'accès en très haut débit. 40 % des prises sont commercialisées, un taux bien supérieur au taux régional de 28 %, ce qui démontre la forte appétence des Landais à basculer sur le réseau de fibre optique public.

Ce plan de déploiement de la fibre optique, initialement prévu sur la période 2018-2022, prévoit toutefois un remaniement du calendrier jusqu'en 2023. La crise sanitaire a perturbé les travaux (confinement et difficultés d'approvisionnement) et a augmenté de 20 % le nombre de résidences et zones d'activité à équiper. Désormais, ce sont plus de 116 000 locaux qui devront être équipés contre 96 600 initialement identifiés.

Chiffres clés

**6,4 M€**

Budget 2022

Objectif 2022 :

48 800 prises construites et
72 209 prises ouvertes à la commercialisation



Environnement : transition écologique et énergétique

Le Département renforce son action de préservation du patrimoine naturel, de prévention des risques et de résilience du territoire face aux enjeux liés au changement climatique.

Chiffres clés



11,9 M€
Budget 2022



2 M€- Milieux naturels, paysages et biodiversité



4,4 M€- Petit et grand cycles de l'eau



2,2 M€- Espaces littoraux



2,4 M€- Itinéraires pour la pratique cyclable et la randonnée



135 000 € - Transition énergétique



402 280 € - Déchets



243 300 € - Sensibilisation au développement durable

92 sites labellisés Nature 40

Ces sites, répartis dans plus de 81 communes (8 696 ha), sont acquis et/ou gérés par le Département mais aussi par des partenaires qui s'inscrivent dans la feuille de route départementale (qualités écologiques, gestion et accueil du public). Parmi eux, des sites « vitrines » - les 3 réserves naturelles nationales Orx, Etang Noir et courant d'Huchet - et des sites de portée locale comme le domaine forestier de Maumesson (Tursan) ou les zones humides de la vallée de la Petite Leyre.

L'atlas des paysages des Landes

L'actualisation de l'atlas des paysages a été engagée en 2020, en maîtrise d'ouvrage départementale et en partenariat avec les services de l'Etat et les acteurs du territoire. Outil de connaissance et d'aide à la décision, il a pour objectif de sensibiliser les élus et les citoyens à la prise en compte des enjeux paysagers dans le cadre de l'aménagement du territoire.

En 2022, sont prévus des rencontres avec les habitants (étude des perceptions sociales des paysages), l'analyse des enjeux et des dynamiques d'évolution des paysages identifiés et la livraison de l'atlas sous la forme d'un site internet.

Collecte des déchets de venaison

Depuis 2021, le Département accompagne les groupements de communes dans la mise en place de points de collecte mutualisés des déchets de venaison. A savoir : plus de 500 tonnes de déchets sont produits chaque année.



Poursuite de l'opération « L'éco-tribu, mon collège passe au vert »

25 collèges sont inscrits dans ce programme de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire : une action intégrée pleinement au Plan alimentaire départemental territorial « Les Landes au menu ! ».

Itinéraires de randonnée et cyclable

2022 permettra de poursuivre les démarches de requalification de certaines boucles et section de voies vertes. Il s'agit également de poursuivre

l'action engagée en matière de développement des itinéraires cyclables, du report modal en favorisant le déploiement de la pratique du vélo au quotidien.

106 km de littoral landais

L'opération de nettoyage différencié du littoral menée au sein d'un syndicat mixte avec les collectivités locales est reconduite en 2022. De même se poursuivent l'aménagement des plans-plages littoraux et lacustres et le soutien aux stratégies locales de gestion du trait de côte. Le Département intervient à hauteur de 10 % du montant des travaux.

Transition énergétique : la stratégie 2021-2030

Adoptée par l'Etat et le Département le 27 novembre 2021, la stratégie de la transition énergétique fixe le cap en matière de réduction des consommations énergétiques du territoire et développement raisonnable des énergies renouvelables pour adapter les Landes au changement climatique.

Réduire la précarité énergétique, agir pour la rénovation énergétique des logements, mettre en œuvre des équipements performants dans l'habitat, baisser le coût de la mobilité sont autant d'actions permettant de diminuer de 25 % les consommations d'énergie à l'horizon 2030 par comparaison à la situation actuelle.

En parallèle, il s'agit d'engager le département dans le développement de projets d'énergies renouvelables (produites localement, issues de ressources telles que le bois, la biomasse, le soleil, la géothermie ou les déchets) pour envisager une autonomie énergétique à l'horizon 2033 tout en limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et en favorisant les retombées économiques pour les territoires.



Eau : petit et grand cycles

Accompagnement dans la prévention des inondations

Dans la continuité des aides exceptionnelles attribuées par l'Assemblée départementale lors des épisodes d'inondations majeurs de 2020 et 2021, un nouveau dispositif d'accompagnement financier des collectivités sera mis en œuvre pour la prévention des inondations liées aux cours d'eau et milieux humides associés.

Programme MIRAPI-Mieux reconstruire après inondation

Depuis novembre 2021, le Département est engagé par une convention tripartite avec l'Institution Adour (IA) et l'Etat dans le cadre du dispositif expérimental MIRAPI. Le Département accompagne technique et financièrement les volets « animation » et « diagnostic » portés par l'IA.

Durant les deux prochaines années, cette démarche doit permettre la réalisation d'un maximum de travaux d'adaptation du bâti d'habitation (hors biens d'entreprises et agricoles) soumis à des risques d'inondations fréquentes sur les territoires des communes reconnues depuis septembre 2020 en état de catastrophe naturelle.



Sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur sud-ouest littoral

Après les restrictions des usages de l'eau qui se sont imposées lors de l'été 2020 dans le secteur littoral sud-ouest, différents échanges entre les collectivités productrices d'eau potable, les services de l'Etat, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Département ont mis en évidence la nécessité de mener une étude en 2022 sur la capacité et les usages des champs captants sollicités.

Étude de faisabilité de traitement tertiaire des micropolluants

Le Département prévoit d'engager une réflexion sur le traitement des micropolluants organiques dans les eaux usées en accompagnant les gestionnaires dans le cadre de la réalisation de pilotes à l'échelle départementale pour les stations d'épuration de l'axe Adour et affluents.



Agriculture et forêt

L'agriculture, par ses acteurs (exploitants, entreprises, syndicats, associations, etc.), son potentiel de production, la diversité de ses modèles d'exploitations et son histoire, joue un rôle prépondérant dans la cohésion territoriale et sociale landaise. Le Département continue d'accompagner les nombreuses filières agricoles landaises.

Chiffres clés



8,7 M€

Budget 2022



4 460 exploitations (soit une baisse de 23 % par rapport à 2010)



9,1 % des exploitations landaises en agriculture biologique



2,7 M€ pour la modernisation des exploitations landaises et l'accompagnement à la transition agroécologique



1,9 M€ en soutien aux filières fragilisées par l'influenza aviaire hautement pathogène



300 000 € en soutien à la filière viticole impactée par le gel d'avril 2021



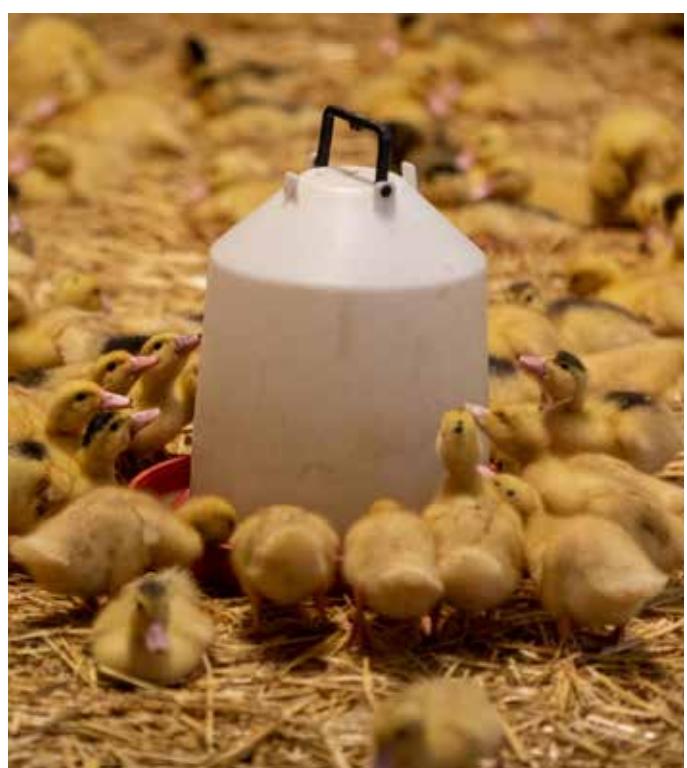
380 000€ pour développer de nouveaux Espaces Tests Agricoles



1,2 M€ de chiffres d'affaires pour Agrilocal40 depuis son déploiement en 2016

Soutien aux filières aviaires

Les filières palmipèdes à foie gras et volailles maigres ont été fortement impactées par une nouvelle épidémie d'influenza aviaire. Ces deux filières tiennent une place prépondérante dans l'économie landaise, la filière palmipèdes à foie gras constituant le second pôle économique du département avec 7 300 emplois directs, 16 000 emplois indirects et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le Département inscrit un crédit global de 1,9 M€ dans ce budget pour conduire les actions nécessaires à l'accompagnement de ces filières. A ce stade de la crise, le Département demande à l'Etat d'apporter des réponses fortes aux urgences économiques et sociales pour les acteurs des filières et que les Landes soient intégrées dans l'une des prochaines étapes de l'expérimentation sur la vaccination.





Accompagner les agriculteurs pour la modernisation des exploitations

La modernisation des exploitations est nécessaire pour respecter les mises aux normes imposées par les évolutions législatives et, surtout, pour permettre le maintien d'un niveau de performance économique assurant la viabilité de ces exploitations. En 2022, près d'1,27 M€ seront dédiés à l'accompagnement des agriculteurs pour cette modernisation. De plus, les exploitations landaises doivent dès à présent s'adapter aux évolutions climatiques (sécheresses, intempéries, etc.) et aux enjeux environnementaux et sociétaux.

« Les Landes au menu ! » : relocaliser l'alimentation et développer des productions de qualité

Le Plan Alimentaire Départemental Territorial « Les Landes au menu ! » a pour vocation de proposer à l'ensemble des collectivités locales du département des outils pour apporter des réponses aux exigences de leurs administrés en termes d'alimentation locale et de qualité. 1,8 M€ seront consacrés au programme en 2022 pour les diverses actions inscrites dans ce plan, notamment, l'implantation de deux plateformes logistiques/légumeries solidaires sur le territoire départemental.



Fonds départemental pour la valorisation des parcelles en friches

Le recensement des parcelles en friches dans le département a fait ressortir un potentiel de 43 320 ha de surfaces forestières et de 10 959 ha de surfaces agricoles à remettre en production, tout en intégrant le volet environnemental. Ces surfaces improductives représentent donc un important réservoir de foncier pour les différentes politiques publiques à mener par les collectivités landaises sur leurs territoires, ceci devant toutefois être nuancé par le morcellement important des parcelles. Pour accompagner ces collectivités, le Département a expérimenté, sur deux territoires pilotes (Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et Agglomération du Grand Dax), une méthodologie de qualification de ces PAV. Cette phase étant achevée, le travail d'animation, préalable aux actions de remises en valeur, va être réalisé sur l'année 2022.

Soutien à la filière bois

En 2022, comme depuis de nombreuses années, le Département soutiendra la filière bois à hauteur de 142 000 € au travers de plusieurs dispositifs. Il s'agit, entre autres, d'aider les acteurs de la filière, tels que l'Association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers Nouvelle-Aquitaine, et aussi de développer l'offre d'apprentissage afin de former une main d'œuvre qualifiée (ex : une subvention de 10 000 € à l'ARFFPB pour le soutien financier au CFA des Industries du Bois de Morcenx-la-Nouvelle).

Attractivité, tourisme et thermalisme

Le contexte sanitaire et ses effets négatifs sur l'économie démontrent l'importance du rôle du Conseil départemental et des moyens déployés en direction des territoires.

Attractivité territoriale

Aides à l'immobilier d'entreprise

Ces aides s'inscrivent dans le cadre de conventions de délégation de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises, reconduites pour la période 2021 – 2026, entre toutes les communautés de communes et communautés d'agglomération et le Département. 30 projets immobiliers, portés par des entreprises de production landaises, ont pu être soutenus au cours de l'année 2021, pour un montant global d'aides de près de 2,4 M€.

Chiffres clés



5,1 M€

Budget 2022



1,65 M€ pour les syndicats mixtes, notamment :

820 000 € pour la participation du Département au syndicat mixte pour l'aménagement de la ZAE de Saint Geours de Maremne (ZAE Atlantisud et centre de ressources Domolandes)

400 000 € pour la participation du Département au syndicat mixte pour l'aménagement du Grand Dax Sud

224 000 € pour la participation du Département au syndicat mixte Agrolandes (ZAE Agrolandes et Pépinière à Haut-Mauco)



Accompagnement des filières

Le Département appuie, depuis plusieurs années, les efforts faits par les entreprises pour structurer leurs activités en filière, afin de permettre une mutualisation des besoins et créer des synergies pour pérenniser et développer les secteurs clés de l'économie landaise. En 2022, 440 000 € seront dédiés au titre de l'accompagnement de ces filières. Sont notamment concernés la filière glisse, les chambres consulaires (CAPEB, chambre de Métiers et de l'Artisanat), GIP Agrolandes.

Tourisme et thermalisme

Le CDT devient Landes Attractivité

En février 2022, le Comité départemental du tourisme s'est vu confier de nouvelles missions par le Département. Désormais baptisé Landes Attractivité, il est chargé du soutien, de l'animation et du développement de l'attractivité territoriale des Landes. Il assure également le développement de la marque « Landes, terre des possibles », créée en 2020 par le Département, en lien avec le Comité départemental du tourisme, les EPCI landais et les chambres consulaires.

Aide au développement du tourisme

600 000 € seront consacrés à l'aide au développement du tourisme (hébergements hôteliers, équipements de loisirs, aménagement des offices de tourisme).

Chiffres clés



4,1 M€

Budget 2022



1,9 M€ pour Landes Attractivité



200 000 € pour la marque
« Landes, Terre des Possibles »

Les syndicats mixtes à vocation touristique

634 000 € pour les syndicats mixtes à vocation touristique qui participent au développement et à l'animation touristique du territoire landais :

- en organisant, via une délégation de service public confiée à la société SOGEM, la gestion d'infrastructures sportives comme les installations golffiques et tennistiques ainsi que le Centre de séminaires de Moliets-et-Maâ ;
- en créant sur le site d'Arjuzanx de la commune de Morcenx-La-Nouvelle de nouveaux dispositifs d'accueil de touristes à l'année ;
- en poursuivant les études du complexe résidentiel et touristique à dominante golffique de Tosse.

Thermalisme

L'opération « Les Landissimes thermales » a permis, à ce jour de générer 750 bons sur les 1 000 prévus dans le cadre de la convention annuelle signée le 27 septembre 2021 entre le Département des Landes et le Comité départemental du tourisme. Cette opération sera poursuivie en 2022 afin de déployer les 250 bons restants. L'opération sera soutenue par le Département à hauteur de 25 000 € pour l'année 2022.



Économie sociale et solidaire (ESS)

Promoteur des solidarités et de la cohésion territoriale, le Département s'engage au quotidien dans l'accompagnement des acteurs de l'ESS. Les tiers-lieux, notamment en milieu rural, revêtent une dimension sociale et économique d'importance. Il s'agit également de favoriser la mise en œuvre de démarches collectives et de dynamiques de coopération et/ou de mutualisation en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale.

Une nouvelle feuille de route pour l'ESS

Une démarche d'évaluation de la politique ESS menée par le Département sera réalisée en 2022 afin d'élaborer de façon collaborative le cadre d'intervention « ESS 2022-2027 » propre aux Landes. Les grandes orientations seront soumises à l'Assemblée départementale d'ici la fin de l'année.

Des stages pour les élèves de 3^e

À l'issue d'une expérimentation réalisée pour trois collèges, le site internet de mise en relation des élèves de 3^e et des structures de l'ESS accueillant des stagiaires pourrait être étendu à l'ensemble des collèges.

L'essor des coopératives jeunesse de services (CJS)

Pilotée dans les Landes par l'association PLOUCS, la CJS s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans. Projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'ESS en les mettant en situation de « gérants » d'une coopérative, et de les encourager à développer leur capacité d'agir, leur esprit créatif, leurs compétences professionnelles et leur envie de transformer leur lieu de vie.

Une CJS a été implantée en pays morcenais à l'été 2020 et une seconde en 2021 avec, au choix des jeunes entrepreneurs, 2 antennes : l'une en pays morcenais et l'autre dans la Communauté de communes Cœur Haute Lande. 16 jeunes ont bénéficié de cette expérience. La démarche est reconduite en 2022.

Chiffres clés



0,7 M€

Budget 2022



11 500 salariés

dans 1 500 établissements



Collèges

Les collèges sont la compétence majeure des Départements en matière d'éducation. Aussi le Département des Landes y consacre-t-il des efforts continus et croissants tant pour les bâtiments que pour offrir des outils pédagogiques modernes et performants à la communauté éducative et aux collégiens.

Chiffres clés



28,2 M€

Budget 2022



39 collèges publics



3,9 M€ Dotation de

fonctionnement des collèges publics



3,2 M€ Numérique éducatif



22 500 matériels informatiques,
équipements réseaux et de
visualisation collective dont 11 800
équipements individuels mobiles

Restauration scolaire : la loi EGALIM en ligne de mire

En lien avec le Projet Alimentaire Départemental Territorial « Les Landes Au Menu ! », le Département conduit un plan d'actions collège qui porte notamment sur le recours accru aux produits de qualité et aux circuits courts, dans l'objectif de l'atteinte des objectifs de la Loi Egalim.

Cela se concrétise par des accompagnements (avec le référent-technique), des actions de formation spécifiques (utilisation des fours, évolution des pratiques...), la reconduction de l'appel à projets « Collèges XL restauration scolaire », une étude opérationnelle pour favoriser la mise en œuvre d'achats groupés en lien avec le développement de l'offre (approvisionnement via la plateforme Agrilocal40, création de légumeries).

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » reconduite et renforcée

L'état des lieux sur le numérique éducatif réalisé en 2019 et 2020 a conclu à la nécessité de poursuivre et réaffirmer ce dispositif en place depuis 2001 et même de renforcer l'action du Département sur le numérique éducatif en travaillant sur les usages et l'accompagnement (éducation des collégiens aux médias et à l'information par exemple).



Mise en œuvre du PPI 2021-2026

Adopté par l'Assemblée départementale le 6 mai 2021, le Plan prévisionnel des Investissements d'un montant de 100 M€ se poursuivra en 2022. D'importants travaux sont prévus comme la poursuite de l'extension du collège Val d'Adour à Grenade sur l'Adour (livraison en 2022), l'engagement de la restructuration du collège Lubet Barbon de Saint Pierre du Mont, la modernisation du collège Jules Ferry de Gabarret (internat d'excellence) ou la restructuration de la demi-pension à Léon des Landes (Dax).

Sport

Le Département des Landes s'investit dans le développement du sport avec la volonté de permettre, au plus grand nombre, l'accès à une pratique sportive de qualité. Cet objectif nécessite d'intervenir sur l'ensemble des facteurs y concourant, qu'il s'agisse de l'offre en club ou à l'école, de la promotion des valeurs citoyennes ou de la formation des cadres.

La pratique des jeunes encouragée

Le Département apporte un soutien financier au sport scolaire, avec notamment des subventions pour le fonctionnement de l'UNSS et l'organisation de la Journée départementale du sport au collège (plus de 2 000 élèves à Soustons en septembre 2021), reconduite dès 2022.

Le chèque sport de 50 € (Pack XL Jeunes) s'adresse aux élèves landais scolarisés en 6e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. Au titre de l'année scolaire 2020-2021, 837 chèques sport ont été alloués pour un montant de 46 350 €.

Soutien au mouvement sportif

499 clubs sont soutenus au travers d'un dispositif qui représente une aide d'environ 24 € par licencié (soit près d'1 M€ par an).

L'action du Département est menée en lien avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), et les 46 comités départementaux, dont il soutient le fonctionnement et les actions en milieu scolaire.

Le surf et les activités du littoral ainsi que la course landaise font l'objet d'actions et accompagnements importants.

Le dispositif « Profession Sport Landes » : un outil structurant

Le Département est partenaire du dispositif « Profession Sport Landes », essentiel sur le territoire notamment pour structurer et organiser le marché de l'emploi associatif et plus particulièrement sportif. Le dispositif, ainsi que le CDOS, exercent dans la Maison départementale des sports (livraison 2023-2024).

La dynamique territoriale Terre de jeux 2024

En vue des JO 2024, le Département et ses partenaires (acteurs sportifs et collectivités locales) conduisent une dynamique : actions de promotion, aides financières : pour les Centres de Préparation aux Jeux (modernisation des équipements), l'accueil de délégations, les compétitions.



Chiffres clés



3 M€

Budget 2022



122 000 licenciés



60 disciplines

L'égalité femmes-hommes dans le sport

En 2022, le travail d'état des lieux sur les politiques sportives départementales sous l'angle de l'égalité femmes-hommes sera poursuivi par l'élaboration d'un plan d'action et la mise en œuvre de premières mesures.

Parcours éducatifs

Les interventions du Département ont pour objectif de sécuriser et dynamiser les parcours de jeunesse dans leur dimension éducative.

Soutien au 1^{er} degré

Le Département soutient les efforts des communes et des groupements de communes pour l'enseignement du 1^{er} degré (339 écoles). Cela se traduit par des dispositifs d'aide à la construction, la restructuration ou la réhabilitation des écoles ainsi que l'aide à la sécurisation des groupes scolaires. 750 000 € sont prévus cette année pour soutenir les projets.

L'engagement et la citoyenneté au cœur des parcours de jeunesse

« Landes Imaginations » et « Collégiens-citoyens », avec les Francas des Landes, sont reconduits. C'est également le cas des aides à l'engagement des jeunes (250 000 € prévus), pour le permis de conduire, le BAFA et le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Aide au transport scolaire

Le Département maintient son soutien aux jeunes et à leurs familles qui permet aujourd'hui, en lien avec la Région, la gratuité du transport scolaire pour près de 22 000 élèves qui sont concernés. Cette prise en charge correspond pour le Département à un budget d'environ 2M€.

Le retour en force des colonies de vacances

L'allègement du contexte sanitaire marque la reprise des activités pour les jeunes. En lien avec l'Etat et la CAF, le Département est partenaire des associations d'éducation populaire organisatrices de séjours éducatifs - Francas, Ligue de l'enseignement, Association des pupilles de l'enseignement public. Les bons-vacances sont reconduits ; le catalogue des séjours de vacances 2022 est disponible depuis mi-mars.

Xylomat 2 : le projet sur les rails

L'Assemblée départementale appuie le développement de l'enseignement supérieur dans les Landes. Les partenariats noués permettent d'encourager et soutenir des dynamiques

Chiffres clés



7,3 M€
Budget 2022

importantes entre l'Université et l'environnement socio-économique autour des activités de formation et de recherche portées par les équipes implantées dans les Landes et de valorisation des savoirs et savoir-faire dispensés ou acquis par ces équipes. Conduit avec l'UPPA et retenu fin 2021 dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, le projet Xylomat 2 destiné à valoriser les ressources forestières locales et à développer l'offre universitaire se réalise dans le technopôle Agrolandes.

La Boussole des Jeunes (BDJ)

Le Département est partenaire technique et financier de ce dispositif proposé par l'Etat. La BDJ s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans. Il s'agit de leur proposer, sur une plateforme numérique, des réponses locales à leurs besoins dans les domaines de l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité internationale ou encore l'engagement. Une expérimentation a d'abord été engagée sur le territoire de MACS. Le déploiement de la BDJ à l'échelle départementale est réalisé par la Mission locale (MILO) qui conduit et coordonne la démarche.



Culture et Patrimoine

Le Département a pris des dispositions ces deux dernières années pour maintenir au plus haut niveau son engagement solidaire auprès des opérateurs culturels afin de limiter les conséquences de la crise sanitaire. L'effort de soutien sera poursuivi en 2022 tandis que des projets structurants seront accompagnés.

Un Pôle Arts plastiques en projet

La Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud va construire un Pôle d'arts plastiques à Labenne dans un bâtiment de 800 m² situé en centre-ville. L'objectif de ce pôle est d'accueillir des expositions de référence et des propositions artistiques de niveau national, voire international, tout en proposant aux artistes plasticiens locaux, des espaces de visibilité et de montage de projets. Il porte l'ambition de devenir un centre de référence pour la filière arts plastiques dans les Landes et de sensibiliser tous les publics en favorisant l'accès aux œuvres et aux artistes dès le plus jeune âge. Le Département va soutenir ce projet à hauteur de 500 000€ dont 200 000€ sont inscrits au budget 2022.

Chiffres clés

DÉVELOPPEMENT ET ACTIONS CULTURELLES



5,7 M€

Budget 2022

LECTURE PUBLIQUE ET PATRIMOINE



3,4 M€

Budget 2022

Le Pôle Images en construction

Depuis 2019, le Département a engagé une réflexion avec la Communauté d'agglomération du Grand Dax, pour envisager une implantation pérenne du bureau d'accueil des tournages (BAT40) dans le quartier de la gare de Dax. Ce projet permettra de créer un Pôle Images départemental, dans lequel seront réunies les activités du BAT40 et celles de l'association Du Cinéma plein mon cartable, partenaire historique de la politique cinématographique départementale. Les travaux ont débuté sur le site fin 2021 et devraient être finalisés courant 2023.

Le caféMusic' en travaux

Le projet de réhabilitation du caféMusic' de Mont-de-Marsan est soutenu par le Département à hauteur de 500 000€ dont 200 000€ sont inscrits au budget 2022. Ce projet doit permettre l'agrandissement de l'établissement, son aménagement, le développement de la rock school et son adaptation aux différentes normes réglementaires en vigueur.

Culture gasconne

Le Département a enrichi son soutien à la culture gasconne en proposant cette année une action de sensibilisation aux jeux traditionnels et particulièrement au jeu de quilles de 6. Le Département va continuer à valoriser les modes d'expression traditionnels et contemporains de la culture gasconne et favorisera leur diffusion sur le territoire landais. 236 000€ sont inscrits au budget 2022.



Budget participatif citoyen des Landes

Chiffres clés



1,8 M€

Budget 2022

dont 300 000 € de solde pour les dossiers antérieurs

Lancé en 2019, le dispositif remporte un vif succès. Sur les 33 projets lauréats de la 1^{re} édition 27 sont soldés. Les conventions sont signées pour 4 d'entre eux et les paiements devraient être finalisés au cours de l'année 2022 ou début 2023. Des obstacles techniques et/ou financiers restent à lever pour 2 projets.

BPC#2

La 2^e édition s'est déroulée en 2021. Elle a vu croître le degré d'intervention de la Commission citoyenne dans les différentes étapes de la démarche : révision

du règlement, accompagnement des porteurs de projets, arbitrage sur les bulletins de vote litigieux lors de l'analyse des résultats, etc.

Les citoyens ont déposé 550 idées ; 280 d'entre elles ont été jugées conformes au règlement et recevables sur les plans administratif et financier et soumises au vote. Au final, ce sont 54 projets qui ont été retenus, parmi lesquels figurent 17 projets jeunes.

Mise en œuvre des projets 2021

La mise en œuvre des projets passe en premier lieu par un conventionnement entre le Département et le porteur de projet, voire le maître d'ouvrage si celui-ci est différent du porteur.

Une 3^e édition est prévue pour 2022-2023. Des actions d'information et de formation seront conduites pendant le 1^{er} semestre à destination des acteurs institutionnels et associatifs, notamment dans les champs de l'enfance, de la jeunesse et du handicap. Le démarrage du dépôt des idées est prévu pour le 1^{er} juin 2022.



Département des Landes
23 rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Landes.fr
XLandes-Info.fr

Contact presse

Mathilde CHARON-BURNEL
presse@landes.fr
06 72 56 12 82

Les Landes, le Département 